

La vieille pierre écrase les grands travaux

Les candidats préfèrent miser sur la défense du patrimoine plutôt que sur la créativité architecturale

La boulimie de fin de mandat pour la culture, et en particulier pour le patrimoine, étonne après des années de vaches maigres. Chaque semaine, annonces et projets ambitieux s'enchaînent : île de la Cité, hôtel de la Marine, plan Dauge pour revivifier les petites villes historiques, rapport Malvy Patrimoine-Tourisme, Fondation pour le patrimoine en péril... Le président met les bouchées doubles, comme s'il fallait à tout prix assurer l'avenir. Une attitude qui surprend après trois ans de contestation du projet de loi Liberté de la création, architecture et patrimoine (LCAP), porté par trois ministres successives, Aurélie Filippetti, Fleur Pellerin et Audrey Azoulay, jusqu'à ce que l'article concernant le patrimoine, très controversé, soit totalement réécrit.

Il faut dire que les élus de tous bords sont montés au front, les ténors du Parti socialiste (PS) en tête, Jack Lang, ancien ministre de la culture, Martin Malvy, ex-président de la région Midi-Pyrénées et président de l'association Sites et cités remarquables, avec Yves Dauge pour copilote, mais aussi les maires, sénateurs et députés, pour sommer l'Etat de prendre ses responsabilités. La première mouture de la loi remettait les clés du patrimoine aux maires. Tout cela a été revu et la loi fut votée à la quasi-unanimité, fin juin 2016, laissant à l'Etat le dernier mot.

Comme le soulignent les sociologues Luc Boltanski et Arnaud Esquerre dans *Enrichissement* (Gallimard, 672 p., 29 euros), où ils expliquent combien « l'exploitation du passé » est devenue l'une des principales sources de richesses du capitalisme occidental, le patrimoine s'impose comme un enjeu politique, économique et social.

« Faire vivre la dynamique »

D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, les cinq principaux candidats revendiquent sa valorisation. Même La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon : « Nous considérons que la rigidité des procédures a son fondement, affirme Roger Tropeano, le conseiller culture du candidat. Elle a permis de maintenir et de protéger le patrimoine dans son aspect positif. Ces lois prétendant de décentralisation ont des conséquences gravissimes sur les villes moyennes. Nous sommes scandalisés par leur dégradation, et en particulier celle des centres-villes, où des rues entières ont les rideaux baissés. »

Les recommandations d'Yves Dauge, auteur d'un plan national de revitalisation des centres historiques des petites et moyennes villes excentrées, où la population a un sentiment d'abandon, font consensus. L'ancien sénateur et maire socialiste de Chinon a remis son « plan » à Bernard Cazeneuve. Une première expérimentation a été lancée en décembre 2016 dans trois régions pilotes, Grand Est, Occitanie et Centre-Val de Loire. Les solutions préconisées par M. Dauge, soutenues par la défiscalisation, pour sortir du marasme cette France laissée pour compte, passent par une rénovation d'ampleur des cœurs de ville patrimoniaux, afin d'y faire revenir l'activité.

Chez Benoît Hamon, Patrick Bloche (PS), président de la com-

mission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale, à son aise sur le sujet pour avoir conduit pendant trois ans les débats parlementaires de la loi LCAP, le dit sans détour : « Il faut faire vivre la dynamique du patrimoine » et non pas rester à l'ombre « du clocher identitaire pour se rassurer ». Restaurer les centres historiques, avec des logements et des commerces « pour remettre de l'activité, c'est totalement déterminant », dit-il, en citant le plan Dauge, adopté par Benoît Hamon.

Même discours chez Emmanuel Macron (En marche!), qui prend tout en bloc, les grands travaux de la fin du mandat Hollande et le plan Dauge. « Le patrimoine, dans sa richesse et sa diversité, est un marqueur vivant de l'identité de la France; ma politique visera à garantir sa conservation. J'en ferai un axe essentiel de ma politique culturelle. Je souhaite aussi mener une politique volontariste de transformation d'usage de ces bâtiments pour leur donner une seconde vie et favoriser leur entretien et leur restauration. »

Au côté du candidat, Jean-Jacques Aillagon, ex-ministre de la culture de Jean-Pierre Raffarin (2002-2004), va plus loin : « Cette conviction pour le patrimoine doit se traduire par un effort budgétaire consistant, de 400 millions d'euros par an » – contre 313 millions d'euros dans la loi de finances 2016. Il suggère aussi de lever des fonds en mobilisant La Française des jeux à l'occasion des Journées du patrimoine, afin de restaurer des monuments d'intérêt patrimonial majeur, avec une défiscalisation qui pourrait atteindre 90%.

A droite, un scénario similaire, teinté d'identité française, avec

appel au mécénat participatif et à la loterie, sous-tend les programmes de François Fillon (Les Républicains) et de Marine Le Pen (Front national). D'ailleurs, rappelle Roger Tropeano, le conseiller de La France insoumise, « cette distinction – la droite s'occupe du patrimoine, la gauche non – n'a pas de sens ! » Et d'ajouter avec ironie : « Le patrimoine raconte l'histoire de France mais aussi l'histoire de l'Europe et au-delà. On n'a pas attendu le traité de Rome pour que les artistes et les philosophes circulent sur notre continent ! »

Le programme culturel de François Fillon commence ainsi : « La culture est le socle de notre identité et aussi de l'influence de la France dans le monde. Plus que jamais, elle constitue l'ultime rempart contre la barbarie qui nous frappe, mais aussi contre la précarité de nos territoires les plus touchés par la crise. » Et voilà que, de nouveau, le plan Dauge pointe le bout du nez : « Je mène le même combat que Dauge depuis longtemps, contre les grands "malls" [centres commerciaux] en périphérie, ces aspirateurs à voitures qui vident les villes de leur centralité. Tout se banalise avec des investissements pu-

blics pour les rocades, les sens giratoires », s'emporte David Lisnard, conseiller culture de M. Fillon.

Le maire de Cannes peste contre les subsides qui se sont effondrés et annonce 400 millions d'euros par an pour les crédits patrimoine – chiffre également avancé par Marine Le Pen. Tout en soulignant l'effet multiplicateur : « Un euro investi a une retombée économique de 20 euros. » Il est convaincu que « le patrimoine est un élément fondateur dans une époque où l'on a besoin de créer du lien et du sens. » Il veut aussi impliquer les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) en les incitant à exposer leurs 20 000 œuvres dans les lieux publics, mairies, hôpitaux ou écoles.

Architecture : du convenu

« Promouvoir un véritable mécénat populaire » pour la défense du patrimoine est le mot d'ordre de Marine Le Pen. La candidate veut créer un site national de collecte de dons en ligne, pour « soutenir notre patrimoine et l'art français participant au rayonnement et à l'identité de notre pays ». Donner une partie de ses impôts à ce fonds de dotation offrirait une remise de 20%. Un audit général serait lancé sur l'état des monuments français, publics et privés. Enfin, Marine Le Pen mettrait un coup d'arrêt à la politique de vente à l'étranger et au privé des monuments et sites, classés ou inscrits, comme les vignobles d'appellation contrôlée. Une autorisation préalable deviendrait la règle.

Chez Benoît Hamon et Emmanuel Macron, on assure que les « grands travaux » – ou considérés comme tels – lancés par François Hollande (l'édification d'une nou-

« Nos villes se défont en même temps qu'elles s'étalent du fait d'une urbanisation non maîtrisée »

MANUELLE GAUTRAND
présidente de l'Académie
d'architecture

velle « école de photographie » à Arles et d'une « cité du théâtre » à Paris, la transformation du Grand Palais et de l'île de la Cité...) seront poursuivis. Les autres candidats ne s'engagent pas. Au-delà de ces opérations spécifiques, la qualité architecturale (à travers le logement et plus largement l'aménagement urbain) est le parent pauvre de la campagne pour l'élection présidentielle. Dans les programmes, l'occurrence est nulle.

La revue *L'Architecture d'aujourd'hui* a pris les devants et a sollicité sur ce point certains des candidats. Tandis que François Fillon préconise que des règles soient mises en place pour « améliorer la qualité urbaine et architecturale des entrées de villes », et que Jean-Luc Mélenchon veut généraliser « l'intervention d'un architecte dans la construction de lotissements » – ignorant, au passage, que cette disposition figure déjà dans la loi LCAP du 7 juillet 2016 –, Emmanuel Macron souhaite « rendre aux architectes, paysagistes et urbanistes les moyens de se saisir de ce sujet déterminant qu'est l'aménagement de nos territoires ». Rien que de très convenu.

Au même moment, d'autres voix se sont élevées. L'architecte Jean Nouvel est monté au créneau dans une tribune à l'adresse du futur président, publiée dans *Le Monde* du 28 mars. Il évoque « l'Ubu-urbanisme planétaire » auquel n'échappe pas la France avec son grignotage des terres agricoles et ses menaces sur le littoral. Il fustige le mal-vivre qui « atteint des sommets dans les "quartiers" dits "sociaux" et dans les zones urbaines dites "sensibles" », où il en appelle à la création de « maisons pour tous » : manière d'atténuer « la dureté des conditions économiques subie » par des habitants qui n'en sont pas responsables.

Peu auparavant, le 22 mars, la vénérable Académie d'architecture adressait sur un même mode une lettre ouverte aux prétendant(e)s à l'Élysée. « L'architecture (...) est aujourd'hui fragile, souligne l'architecte Manuelle Gautrand, présidente de l'association reconnue d'utilité publique. Nos villes se défont en même temps qu'elles s'étalent du fait d'une urbanisation non maîtrisée, devenue anarchique, accentuant l'isolement des habitants. »

Faisant le constat que « l'ambition de qualité urbaine et architecturale est défailante », que « l'intérêt général est souvent bafoué » et que « la notion de beauté n'est pas évoquée », Manuelle Gautrand interpelle les candidats : « Quel est votre programme sur ces questions fondamentales ? » Dans une période où la réactivité est pourtant de mise, autant que la tribune de Nouvel, la lettre ouverte de l'académie est restée lettre morte. ■

FLORENCE EVIN
ET JEAN-JACQUES LARROCHELLE

